

**FR**

**Programme de travail de la section REX**

*(octobre 2020 – avril 2023)*

# **PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRIORITÉS POLITIQUES**

L’objectif général de la section «Relations extérieures» (REX) du CESE est d’exprimer les points de vue de la société civile organisée concernant tous les aspects de l’**action extérieure de l’UE ainsi que la politique étrangère commune** de l’UE.

Dans la pratique, cela concerne la politique étrangère de l’UE au sens large, axée sur quatre piliers majeurs: **élargissement, commerce, voisinage** et **développement**. La section REX vise à favoriser un contexte propice aux activités des organisations de la société civile, à établir des contacts directs avec les organisations de la société civile et à les améliorer, ainsi qu’à soutenir et à renforcer le dialogue social dans les pays et les régions tiers.

Ces travaux sont de plus en plus encadrés par les nombreux accords politiques et économiques internationaux conclus par l’UE avec les pays tiers.

La section REX portera une attention constante aux **priorités établies par la Commission, le Parlement européen et le Conseil** afin d’assurer une action cohérente et de soutien de la société civile organisée.

Le programme de travail se concentre plus en détail sur la première année complète de sa mise en œuvre, c’est-à-dire 2021, afin d’illustrer le type et le nombre d’activités que la section REX organise au cours d’une année donnée. En matière de géographie et de thématique, la section REX donnera la priorité aux questions horizontales liées: 1) aux **Balkans occidentaux**; 2) au **commerce** **international**; et 3) à l’**Afrique** en tant membre du partenariat ACP; outre ces priorités, le Royaume-Uni, l’intégration commerciale de l’Asie et d’autres régions du monde feront l’objet d’un suivi attentif.

Les activités impliquant des voyages devront tenir compte de l’actuelle pandémie de COVID-19; dès lors, on aura recours le plus souvent possible aux vidéoconférences.

# **TRAVAUX CONSULTATIFS**

Les travaux consultatifs de la section (avis et rapports d’information) seront cohérents avec les travaux planifiés par ses différents groupes permanents, ses obligations institutionnelles, le programme de travail de la Commission, les demandes des présidences du Conseil, la Commission et le Parlement européen, et le programme international du président du CESE. Dans les avis qu’elle élaborera, la section REX accordera une attention particulière aux domaines suivants:

* le réexamen continu de la politique commerciale de l’UE;
* les évolutions de la politique de voisinage de l’UE;
* la mise en œuvre du pacte vert pour l’Europe et des objectifs de développement durable des Nations unies;
* la mise en œuvre des droits fondamentaux et de l’état de droit;
* l’évaluation de la stratégie d’élargissement de l’UE;
* la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC);
* la révision de l’accord de Cotonou (la nouvelle OEACP);
* les chaînes d’approvisionnement mondiales;
* le suivi de la mise en œuvre des instruments de coopération au développement de l’UE par les différents organes permanents de la section REX;
* la dimension commerciale du processus de résilience et de reprise lié à la crise de la COVID-19;
* les priorités des organisations internationales.

# **NOUVEAUX TRAVAUX PRÉVUS**

* À compter du 1er janvier 2021, la section REX sera responsable des **relations entre l’UE et le Royaume-Uni**. Suite à l’accord de commerce et de coopération entre l’UE et le Royaume-Uni conclu le 24 décembre 2020, le cadre institutionnel correspondant (un groupe consultatif interne) sera mis en place, auquel la section REX participera activement.
* La section REX suivra de près toutes les évolutions concernant le nouveau programme **transatlantique** UE – États-Unis et les possibilités de renforcer le dialogue de la société civile transatlantique.
* En ce qui concerne la politique de voisinage, la section REX prendra de nouvelles mesures en faveur du plein établissement de la plateforme de la société civile UE-Arménie au titre de l’accord de partenariat global et renforcé entre l’UE et l’Arménie. La section sera invitée à se joindre aux groupes consultatifs, dans le cadre des accords commerciaux en cours de conclusion avec le Maroc[[1]](#footnote-1), la Tunisie[[2]](#footnote-2) et la Jordanie[[3]](#footnote-3) dans la région euro-méditerranéenne.
* En ce qui concerne les pays candidats, dans le cadre des accords de stabilisation et d’association et du début attendu des négociations relatives à l’adhésion à l’Union, nous prévoyons de relancer les réunions du comité consultatif mixte de la société civile UE-**Macédoine du Nord** et d’établir un comité consultatif mixte (CCM) de la société civile UE-**Albanie**.
* L’accord de libre-échange entre l’UE et **Singapour** est entré en vigueur le 21 novembre 2019, et l’accord entre l’UE et le **Vietnam** a pris effet le 1er août 2020. Par la suite, comme dans d’autres accords de libre-échange (ALE) «nouvelle génération», des organisations de la société civile prendront part au suivi de la mise en œuvre du chapitre sur le commerce et le développement durable, et des groupes consultatifs internes (GCI) de l’UE seront créés du côté de l’UE, pour l’ALE avec Singapour en novembre 2020 et pour l’ALE avec le Vietnam début 2021.
* En fonction de l’avancement de l’accord d’association avec le **Mercosur**, le CESE pourrait se voir confier un mandat pour la mise en place de nouveaux mécanismes de suivi par la société civile. Une demande concernant la création d’un CCM pourrait également être reçue dans le cadre de la modernisation de l’accord d’association UE-**Mexique**.
* La section spécialisée pourrait être invitée à accorder une attention particulière à des **questions horizontales** spécifiques liées à la dimension extérieure des politiques internes de l’UE, telles que la politique en matière de migration et d’asile, le respect de l’état de droit et des droits fondamentaux, l’union de l’énergie et les importations d’énergie, l’économie sociale et solidaire, le développement durable et le pacte vert, les normes européennes et internationales et leur influence sur les importations agricoles et alimentaires, ainsi que les inégalités. Une attention particulière sera accordée à la dimension extérieure de la stratégie de relance après la COVID-19.
* La section REX s’engage à soutenir l’UE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l’Europe et la réponse aux objectifs de développement durable plus larges. Le changement climatique, la décarbonation et le nouveau départ pour l’accord de Paris avec le retour des États-Unis dans l’accord seront les priorités du programme de la section REX. Nous continuerons donc de formuler des recommandations de politique d’«écologisation» lorsque celles-ci sont pertinentes. Nous ferons la promotion de ce programme vert avec nos partenaires, en ayant recours à nos réseaux pour expliquer les ambitions de l’UE et rechercher des pistes de collaboration. La section REX organisera une manifestation majeure en 2021 sur la manière dont les relations avec les sociétés civiles des partenaires peuvent contribuer à mettre en œuvre le pacte vert pour l’Europe et à répondre aux objectifs d’écologisation à l’échelle mondiale.

# **PROGRAMME DE TRAVAIL DES DIFFÉRENTS ORGANES PERMANENTS DE LA SECTION REX**

# **Commerce international**

# Ce nouveau mandat du CESE et de la section REX commence à un moment potentiellement décisif pour le commerce international: la réforme de l’OMC en faveur d’une durabilité et d’une efficacité accrues, le réexamen de la politique commerciale de l’UE, la révision précoce du plan d’action en 15 points sur les chapitres sur le commerce et le développement durable (CDD), le nouveau chef de l’application des législations commerciales de l’UE et les nouveaux instruments, sans oublier le Royaume-Uni qui devient un pays tiers et le changement de gouvernement des États-Unis, et ce dans un contexte de relance espérée après la crise de la COVID-19. Les attentes sont élevées et les défis sont nombreux. La section REX s’efforcera de présenter les points de vue et les préoccupations de la société civile dans tous ces domaines. Elle œuvrera également pour communiquer plus efficacement sur le commerce international et ses incidences positives ou négatives sur l’intérêt que portent les personnes et les entreprises au commerce international.

# Le suivi de la mise en œuvre et l’application d’accords commerciaux par la société civile resteront un domaine d’action clé. La section continuera de suivre attentivement les négociations commerciales dans lesquelles l’UE est actuellement engagée, qu’il s’agisse de relations bilatérales ou régionales.

# D’autres mandats pour les **groupes consultatifs internes (GCI)** pourraient être reçus pour de potentiels accords commerciaux ou d’investissement à venir (Royaume-Uni, États-Unis, Chine, etc.). Le secrétariat de la section REX continuera d’apporter un soutien administratif et politique à ces GCI, tout en traitant des questions horizontales telles que les défis liés aux ressources et à la coordination. Il convient d’améliorer une approche équilibrée entre les entreprises, les partenaires sociaux et les ONG.

# La durabilité du commerce international restera un facteur déterminant alors que nous entrons en phase de reprise au lendemain de la COVID-19. Le commerce international doit apporter sa contribution dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies. La section optimisera par conséquent la portée de deux avis récents (*La conception d’une nouvelle matrice multilatérale* et *Des chaînes d’approvisionnement durables et un travail décent dans le commerce international*).

# La section suivra également les négociations et le processus de réforme de l’OMC, en participant en tant que conseiller de la société civile lors des conférences ministérielles de l’OMC ou de l’organisation d’ateliers aux Forums publics de l’OMC. Dans ce contexte, elle suivra de près la mise en place de la mesure relative à la taxation du carbone aux frontières et sa compatibilité avec les règles de l’OMC. La Chine, les États-Unis et l’Asie figureront au premier rang de nos priorités au sein de l’OMC.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * Jusqu’à trois réunions par GCI de l’UE (avec un total prévu d’au moins 30 réunions); * la participation d’une délégation de la section REX à la 12e conférence ministérielle de l’OMC; * l’organisation par la section d’un séminaire dans le cadre du Forum public de l’OMC, à Genève; * cinq réunions du comité de suivi «Commerce international», dont une réunion à Genève; * une conférence sur le commerce international et la durabilité ou une audition commune sur l’application des CDD. |

**Relations ACP-UE et politique de développement de l’UE**

Pendant le mandat 2020-2023, le CESE élaborera une stratégie visant à renforcer le rôle de la société civile organisée – incluant des partenaires sociaux – dans les activités déjà établies conjointement dans le cadre du futur accord de partenariat entre l’UE et l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et de la future stratégie globale entre l’UE et l’Union africaine.

Du développement au partenariat

Le rôle du CESE dans l’accord de partenariat entre l’UE et l’OEACP: le CESE a fondé sa contribution au partenariat UE-ACP sur un ensemble d’activités élaborées sous la direction d’un comité de suivi constitué de 12 membres du CESE et de 12 délégués des pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

La stratégie adoptée par la section reposera sur les objectifs principaux suivants:

* maintenir la pression à tous les niveaux afin que la société civile joue un rôle de premier plan dans le futur accord de partenariat entre l’UE et l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP);
* conserver d’excellentes relations de travail avec l’assemblée parlementaire paritaire (APP) ACP-UE et le Parlement européen; continuer d’échanger et d’étendre les invitations/effectuer des visites;
* favoriser la participation des représentants de la société civile locale et du CESE dans tous les accords de partenariat européens UE-ACP;
* à l’ère de l’après-COVID-19, plaider en faveur de l’aide de l’UE et du transfert de fonds et de connaissances, y compris le développement des infrastructures;
* encourager la reconnaissance de la société civile dans les États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, y compris le renforcement des capacités.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * renouvellement des délégués des pays ACP du comité de suivi ACP-UE; * avis d’initiative du CESE sur le rôle de la société civile organisée dans les relations ACP-UE; * tenue de la 28e réunion des groupes d’intérêts économiques et sociaux ACP-UE (Ghana/à confirmer); * étude de faisabilité d’une mission d’enquête de trois membres dans un pays avec un accord de partenariat économique (APE) convenu; * participation aux assemblées parlementaires paritaires (APP) ACP-UE (Portugal + pays tiers/à confirmer) (par exemple, tours de parole aux réunions plénières); * deux réunions du comité de suivi ACP-UE. |

Un partenariat renforcé et plus équitable avec l’Afrique

Le continent africain est un partenaire stratégique de l’UE et de ses États membres, et constitue l’une des principales priorités de la Commission von der Leyen (2019-2024), telle qu’annoncée lors de la première visite de la présidente de la Commission en Éthiopie en décembre 2019. La section REX fera part de cette priorité et soutiendra et contribuera à toutes les initiatives de la Commission européenne et du Parlement européen à ce sujet.

La stratégie adoptée par la section reposera sur les objectifs principaux suivants:

* assurer l’appropriation par la société civile, avec une attention particulière sur la société civile organisée africaine, de la future stratégie globale commune UE-Union africaine;
* favoriser des engagements essentiels, tels que les objectifs de développement durable, la Déclaration universelle des droits de l’homme des Nations unies, y compris les droits fondamentaux du travail et de l’égalité entre les hommes et les femmes, les conventions de l’Organisation internationale du travail (OIT), etc.;
* prêter attention au respect des droits de l’homme et à l’état de droit dans les pays africains affectés par des conflits et des flux migratoires (Afrique subsaharienne, Corne de l’Afrique, Afrique de l’Ouest et Afrique centrale);
* promouvoir le développement des infrastructures et suivre le développement de la zone continentale africaine de libre-échange (ZLECA), qui englobe 54 nations africaines d’Afrique du Nord, d’Afrique centrale, d’Afrique orientale, d’Afrique australe et d’Afrique de l’Ouest, de manière à faire entendre la société civile, y compris les partenaires sociaux;
* conformément au consensus européen pour le développement, le CESE préconise de promouvoir un travail décent, de bonnes perspectives de vie et un développement économique durable fondé sur un partenariat équitable en matière d’investissement et de commerce.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * formuler des recommandations au sixième sommet Union africaine-UE par la tenue de la *7e réunion du Réseau des acteurs économiques et sociaux UE-Afrique*; * étendre la coopération avec le Conseil économique et social (ECOSOC) africain; * promouvoir une exposition culturelle par un artiste africain, qui sera organisée au CESE; |

**Les Balkans occidentaux**

La section maintiendra les liens établis au niveau régional avec les partenaires des Balkans occidentaux, notamment au moyen des efforts déployés par le comité de suivi «Balkans occidentaux». Le rôle du comité de suivi «Balkans occidentaux» est de suivre l’évolution de la situation politique, économique et sociale dans les Balkans occidentaux (en particulier les pays partenaires pour lesquels aucun organisme bilatéral conjoint de la société civile n’a été mis en place) et d’encourager le développement de la société civile et la consolidation de la démocratie dans la région.

La stratégie adoptée par la section reposera sur les objectifs et priorités politiques suivants:

* le rôle des partenaires sociaux et autres organisations de la société civile (OSC) dans la promotion de la coopération régionale et des relations interpersonnelles – en établissant des liens;
* l’état du dialogue social et du dialogue civil et la promotion d’un espace civique dans les Balkans occidentaux;
* les «fondamentaux» (état de droit, droits fondamentaux, lutte contre la corruption, liberté des médias, programmes de réforme économique);

le rôle des OSC face aux conséquences de la crise de la COVID-19;

la contribution de la société civile au programme environnemental et au développement durable des Balkans occidentaux;

* la promotion des réseaux entre les OSC de la région et l’UE;
* la poursuite d’une coopération étendue avec la Commission européenne, le Service européen pour l’action extérieure (SEAE), le Parlement européen, ainsi que l’Organisation internationale du travail (OIT) et le Conseil de coopération régionale (CCR);
* la promotion des avantages de l’intégration des pays des Balkans occidentaux dans l’Union européenne pour les organisations partenaires du CESE.

Le forum de la société civile des Balkans occidentaux est tenu tous les deux ans dans l’un des pays de la région avec pour objectif d’encourager le dialogue de la société civile et la coopération régionale. Le 8e forum de la société civile des Balkans occidentaux se tiendra en 2021.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * huitième forum de la société civile des Balkans occidentaux à Skopje, septembre 2021 (à confirmer); * section REX: débat général sur les Balkans occidentaux dans le cadre de l’avis REX/533 *Renforcer le processus d’adhésion – Une perspective européenne crédible pour les Balkans occidentaux*, 3 mars 2021; * trois ou quatre réunions du comité de suivi «Balkans occidentaux», qui seront tenues à Bruxelles; * Kosovo⃰, Bosnie-Herzégovine: visites d’étude possibles pour maintenir le contact avec les organisations locales. |

**Pays candidats**

Les comités consultatifs mixtes (CCM) de la société civile restent un instrument précieux pour le comité dans ses travaux liés aux négociations d’adhésion à l’UE avec le Monténégro, la Serbie et la Turquie, et prochainement avec l’Albanie et la Macédoine du Nord. Les CCM assurent un rôle de transmission de savoir-faire, d’expérience et d’information entre l’UE et la société civile organisée de ces pays sur la portée des politiques communes, ainsi que l’intégration et la mise en œuvre effectives de l’acquis communautaire.

Considérant les relations politiques actuelles entre l’UE et le gouvernement de la Turquie, et au vu de la situation qui règne dans l’est de la Méditerranée, la section considère qu’il est plus important que jamais de maintenir ouvertes les voix de dialogue, pas exclusivement mais surtout avec la société civile turque. La 40e réunion du CCM est prévue en Turquie au cours de l’été 2021 et devrait inclure la présentation des rapports sur la gestion des catastrophes et l’économie verte et la discussion concernant ceux-ci.

Les CCM se réuniront chacun jusqu’à deux fois par an, tour à tour dans le pays candidat et sur le territoire de l’UE.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * deux réunions du CCM UE-Monténégro; * deux réunions du CCM UE-Serbie; * deux réunions du CCM UE-Macédoine du Nord; * deux réunions du CCM UE-Albanie; * une réunion du CCM UE-Turquie (+ une réunion préparatoire du côté de l’UE). |

**L’Espace économique européen**

La section poursuivra ses activités liées aux relations avec la Norvège, l’Islande et le Liechtenstein dans le cadre des travaux du comité consultatif de l’Espace économique européen (EEE) et participera à des réunions du comité parlementaire mixte de l’EEE.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * une réunion du bureau du comité consultatif de l’EEE, au dernier trimestre de 2021, à Bruxelles; * une réunion du comité consultatif de l’EEE, au deuxième trimestre de 2021 (réunion virtuelle en juin – à confirmer), associée à une réunion du bureau du comité consultatif de l’EEE;   + rapport et résolution sur le plan d’action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux;   + résolution sur la proposition de taxe numérique de l’UE et ses conséquences pour l’EEE; * participation à deux réunions du comité parlementaire mixte de l’EEE. |

**Pays du voisinage d’Europe de l’Est**

La section poursuivra ses efforts pour maintenir le partenariat oriental en tête de liste du programme extérieur du CESE, notamment au vu des récentes évolutions en Biélorussie, en Arménie et en Azerbaïdjan. Elle cherchera à améliorer la communication entre les représentants de la société civile de l’Union et ses voisins de l’Est, à encourager la consolidation des organisations de la société civile dans ces pays et à les aider à renforcer leur capacité à influencer les mécanismes décisionnels nationaux.

La section REX continuera de suivre efficacement la mise en œuvre d’accords d’association, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, avec l’Ukraine, la Moldavie et la Géorgie au moyen de plateformes de la société civile et de groupes consultatifs internes dédiés. La section prendra de nouvelles mesures en faveur du plein établissement de la plateforme de la société civile UE-Arménie au titre de l’accord de partenariat global et renforcé entre UE et l’Arménie. Dans le cadre du récent conflit militaire dans le Haut-Karabakh (novembre 2020) et de la consolidation de la paix qui a suivi au sein de la région, la section explorera des possibilités de facilitation du dialogue entre les sociétés civiles arméniennes et azéries.

En ce qui concerne la Biélorussie, la section encouragera le processus de démocratisation dans le pays à la suite des élections présidentielles en août 2020. La section REX étudiera les possibilités d’organiser une mission exploratoire en Biélorussie visant à créer des liens durables avec des associations d’entreprises, des syndicats indépendants et autres organisations de la société civile.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * deux réunions de la plateforme de la société civile UE-Ukraine; * deux réunions de la plateforme de la société civile UE-Moldavie; * deux réunions de la plateforme de la société civile UE-Géorgie; * deux réunions de la plateforme de la société civile UE-Arménie (après la création réussie de la plateforme de la société civile); * participation d’une délégation de la section REX au forum annuel de la société civile pour le partenariat oriental; * mission exploratoire en Biélorussie (à confirmer); * deux réunions du comité de suivi «Voisins européens de l’Est». |

**Russie**

Le comité de suivi «Russie» poursuivra sa coopération avec des ONG russes dans le cadre du forum de la société civile UE-Russie. Pour maintenir ouvertes les voies de dialogue, il maintiendra ses contacts avec la Chambre civique de la Fédération de Russie, en accord avec le SEAE. Il approfondira également sa coopération avec le Parlement européen et sa délégation russe, et suivra de près la situation et les évolutions en ce qui concerne les élections législatives russes de 2021. Enfin, le comité établira éventuellement des relations avec des organisations travaillant avec la société civile russe à l’extérieur et au sein de la Russie et œuvrera afin de donner plus de visibilité à la société civile russe.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * une réunion avec la Chambre civique de la Fédération de Russie; * une réunion avec le forum de la société civile UE-Russie; * une mission à Moscou pour une rencontre entre les présidents du CESE et de la Chambre civique. |

**Région euro-méditerranéenne et Union pour la Méditerranée 25 ans après Barcelone**

Un nouvel élan sera donné aux travaux dans ces domaines sur la base de l’adoption à venir d’une «communication conjointe par la Commission européenne et le haut représentant sur un partenariat renouvelé avec les pays du voisinage méridional» et la réaffirmation par le Conseil européen du fait que le voisinage méridional constitue une priorité stratégique (économie, sécurité, migration, relance après la COVID-19, économie verte, ressources naturelles). Le Conseil a annoncé que le nouveau programme pour la Méditerranée serait établi sur la base des priorités partagées et des réponses ciblées, avec un «rôle important pour la société civile».

Par conséquent, la section se concentrera sur la mise en œuvre du protocole d’accord (MoU)[[4]](#footnote-4) entre le CESE et le secrétariat de l’Union pour la Méditerranée conclu le 30 septembre 2020.

En outre, la section «Relations extérieures» établira un réseau euro-méditerranéen pour les droits des personnes handicapées, en étroite coopération avec le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) et l’Organisation arabe des personnes handicapées (AOPD).

La section spécialisée «Relations extérieures» suivra et contribuera également aux négociations sur une DCFTA entre l’UE et le Maroc (en cours), la Tunisie (en cours) et la Jordanie (directives de négociations adoptées).

De plus, notamment dans le cadre des leçons à tirer pour la relance après la COVID-19, la section REX soutiendra l’initiative de la Commission européenne d’encourager l’*onshoring* et le *nearshoring* – la production en Europe et à proximité de l’Europe – afin de raccourcir les chaînes d’approvisionnement et soutenir la fabrication dans le voisinage méridional et oriental de l’UE.

La stratégie adoptée par la section reposera sur les objectifs principaux suivants:

* mise en œuvre du protocole d’accord entre le CESE et le secrétariat de l’Union pour la Méditerranée conclu le 30 septembre 2020;
* coordination avec les CES[[5]](#footnote-5) des États membres, les institutions européennes, l’Union pour la Méditerranée et d’autres organes;
* suivi des négociations commerciales entre l’UE et le Maroc (en cours), la Tunisie (en cours) et la Jordanie (directives de négociation adoptées);
* promotion de la participation de la société civile à la politique de voisinage de l’UE;
* promotion de l’établissement et du soutien, ainsi que de la redynamisation des relations avec les CES des pays du sud et de l’est de la Méditerranée;
* consolidation des capacités pour renforcer la participation des organisations de la société civile dans les processus de prise de décision dans leurs pays.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * un sommet Euromed coorganisé avec le Conseil économique, social et environnemental marocain, au Maroc; * une étude de faisabilité d’une mission d’enquête de trois membres dans un pays de la région Euromed; * une réunion du groupe consultatif mixte UE-Maroc, au Maroc; * participation au Forum régional de l’Union pour la Méditerranée (UpM); * participation aux conférences ministérielles de l’UpM; * participation à la réunion plénière de l’assemblée parlementaire de l’UpM; * deux réunions du comité de suivi Euromed; * une réunion préparatoire pour le sommet Euromed qui pourrait inclure une troisième réunion du comité de suivi Euromed; * coorganisation et participation au Forum Société Civile de Bruxelles (MAJALAT) en collaboration avec la DG NEAR, le SEAE, la DG DEVCO et le CdR; |

La section «Relations extérieures» favorise une approche inclusive qui reconnaît le rôle de l’Afrique du Nord en tant que passerelle entre l’UE et l’Union africaine ainsi que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui crée un marché de 1,2 milliard de personnes avec un PIB total de 2 billions d’euros.

L’Union africaine et la ZLECAf englobent toutes deux l’ensemble du continent africain. Euromed et les pays ACP ne devraient par conséquent pas être considérés isolément. Des questions telles que la paix, la stabilité, la migration et le commerce témoignent des liens solides entre les deux régions.

**Relations transatlantiques**

Le comité de suivi des relations transatlantiques suivra les relations transatlantiques au sens large [les États-Unis et le Canada, sauf accord économique et commercial global (AECG)], en explorant les possibilités de dialogue outre-Atlantique où un terrain commun peut être trouvé en mettant à profit des valeurs communes de démocratie, liberté et droits de l’homme. Une coopération étroite sera établie entre les différents organes de la section REX (section, GCI de l’AECG, comité de ‑suivi «Commerce»). Les sujets que le comité traitera incluront les futures possibilités commerciales à un niveau plus granulaire, en résolvant les litiges commerciaux et en explorant les options de réforme et de renforcement des principes de multilatéralisme. De plus, il suivra et soutiendra les efforts déployés pour unir les alliés en partageant des valeurs démocratiques communes afin de faire face aux nouveaux défis mondiaux, notamment en œuvrant pour une stratégie commune concernant la Chine, en relevant ensemble les défis mondiaux, en particulier les conséquences de la pandémie de COVID-19, le changement climatique, ainsi qu’en élaborant des stratégies communes pour concevoir des technologies essentielles et soutenir l’innovation.

La section, avec ses homologues canadiens, suivra la mise en œuvre de l’accord économique et commercial global, l’examen précoce des CDD et le processus de ratification.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * trois ou quatre réunions du comité de suivi des relations transatlantiques; * une mission aux États-Unis; * trois réunions du groupe consultatif interne UE-Canada (deux à Bruxelles et une au Canada). |

**Amérique latine**

Le CESE suivra les évolutions liées à l’accord d’association (AA) négocié entre l’UE et le Mercosur, et mettra en place les mécanismes de suivi de la société civile prévus par l’AA. Il renforcera sa coopération avec notre homologue du Mercosur, le Forum consultatif économique et social du Mercosur.

Le CESE organisera la 10e réunion de la société civile organisée de l’UE, de l’Amérique latine et des Caraïbes destinée à communiquer aux chefs d’États de l’UE et de la Communauté d’États latino-américains et caribéens (CELAC) les avis de la société civile et à maintenir des relations bien établies.

Les membres du comité de suivi «Amérique latine» participeront aux séances des assemblées parlementaires paritaires euro-latino-américaines (EuroLat) et continueront d’organiser des auditions de la société civile dans ce cadre.

Le CESE renforcera la coopération avec le Parlement européen, le SEAE et la Commission, afin d’encourager une coopération régionale et bilatérale plus efficace.

Sur la base du mandat reçu par le Conseil d’association dans le cadre de l’accord d’association UE-Chili, le CESE poursuivra ses travaux sur le CCM UE-Chili et suivra les négociations en cours afin de le moderniser, notamment à la suite des graves troubles sociaux sans précédent (octobre 2019) et au début d’un processus de transformation marqué par le référendum constitutionnel (octobre 2020) qui prendra jusqu’aux deux prochaines années.

Le CESE poursuivra son rôle dans les GCI au titre de l’accord d’association UE-Amérique centrale et de l’accord de libre-échange entre l’UE et la Colombie/le Pérou/l’Équateur. En outre, le CESE mettra en place le comité consultatif mixte prévu par l’accord de dialogue politique et de coopération UE-Amérique centrale.

En vue de la révision de l’accord d’association avec le Mexique, la section REX suivra activement la mise en place éventuelle d’un autre comité de ce type. De même, elle s’efforcera d’établir des contacts avec la société civile cubaine afin de compléter le dialogue mené au titre de l’accord de dialogue politique et de coopération UE-Cuba intégrant le point de vue de la société civile.

Les activités de la table ronde UE-Brésil sont suspendues unilatéralement en raison de la décision du gouvernement Bolsonaro de dissoudre le Conseil pour le développement économique et social (CDES).

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * réunion avec le FCES du Mercosur, en Argentine; * 10e réunion des organisations de la société civile UE-CELAC, dans la région ALC; * deux réunions de l’assemblée parlementaire paritaire EuroLat (lieu à confirmer); * 7e et 8e réunions du CCM UE-Chili, à Bruxelles et Santiago; * deux réunions du GCI de l’UE au titre de l’AA UE-Amérique centrale + une réunion commune des GCI; * deux réunions du GCI de l’UE au titre de l’ALE entre l’UE et la Colombie/le Pérou/l’Équateur + une réunion commune des GCI; * deux réunions du comité de suivi «Amérique latine». |

**Relations avec l’Asie**

À la suite de l’annulation de la réunion 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, la table ronde UE-Chine devrait relancer ses travaux sous la nouvelle présidence du CESE. La section suivra l’avancement des négociations sur la conclusion d’un ambitieux accord global sur les investissements UE-Chine (AGI). Si les lacunes actuelles (accès au marché, développement durable lié à l’investissement et questions relatives aux conditions équitables) ne peuvent pas être comblées d’ici fin 2020, la conclusion de l’accord pourrait être reportée à l’année prochaine.

Le 15 novembre 2020, les dix pays de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN) plus la Chine, le Japon, la Corée, l’Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé un accord commercial majeur qui couvre 30 % de la population et du PIB mondiaux, 28 % du commerce mondial, et comprend cinq membres du G20. La région indopacifique revêt une importance stratégique et économique pour l’UE. La section REX a l’intention de suivre de près la manière dont la région se développe à l’avenir et la manière dont l’accord commercial du Partenariat régional économique global (RCEP) est mis en œuvre.

La section REX attend avec intérêt la présentation de la proposition législative de la Commission quant à un mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (MACF) au deuxième trimestre 2021. Un avis sur la proposition d’un MACF serait un suivi logique de l’avis d’initiative REX/531 sur les marchés du carbone, adopté lors de la session plénière du CESE en septembre 2020. Un MACF devrait encourager des partenaires commerciaux internationaux, tels que la Chine, à partager l’ambition de l’UE en matière d’action pour le climat. Le MACF sera pertinent dans le contexte de l’annonce selon laquelle la Chine vise à atteindre la neutralité carbone d’ici à 2060.

Le changement climatique, le système commercial multilatéral fondé sur des règles, l’économie mondiale après la pandémie, la connectivité entre l’Europe et l’Asie et la transformation numérique sont des enjeux communs et des domaines potentiels pour une future coopération UE-Chine – et constituent par conséquent d’importants sujets à suivre au niveau général par la section REX. Il sera également important de suivre la situation des droits de l’homme en Chine, notamment les évolutions à Hong Kong et le traitement des personnes appartenant à des minorités.

Au moyen des groupes consultatifs internes au titre des accords commerciaux correspondants, le CESE a établi des contacts avec la Corée du Sud, le Japon, Singapour et le Vietnam.

Par son comité de suivi UE-Japon, le CESE continuera de renforcer sa coopération avec les organisations homologues japonaises et accordera une attention particulière à l’accord de partenariat économique (APE) UE-Japon, au-delà du chapitre sur le commerce et le développement durable, suivi par le GCI UE-Japon. Il continuera de surveiller l’accord de partenariat stratégique (APS) UE-Japon et des questions telles que l’éducation, la recherche et l’innovation, ainsi que l’action pour le climat. La connectivité et la conduite responsable des entreprises/responsabilité sociale des entreprises seront également ciblées.

Le GCI de l’UE pour Singapour œuvrera sur les quatre sujets suivants lors de son premier mandat:

* l’échange de points de vue sur la libéralisation des biens et services environnementaux;
* le respect des droits fondamentaux par les parties et en particulier la ratification et la pleine mise en œuvre des conventions de l’OIT sur la liberté d’association, la discrimination et le travail forcé;
* la conservation et la gestion durable des ressources naturelles;
* le trafic d’espèces sauvages.

|  |
| --- |
| **ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2021:**   * 18e table ronde UE-Chine, qui sera organisée dans l’UE en 2021, éventuellement par visioconférence (+ une réunion préparatoire du côté de l’UE); * mission au Japon du comité de suivi UE-Japon; * réunions régulières du comité de suivi UE-Japon; * deux réunions du GCI de l’UE au titre de l’APE UE-Japon + dialogue commun avec la société civile; * deux réunions du GCI de l’UE au titre de l’ALE UE-Corée du Sud + une réunion commune des GCI de l’UE et de la Corée du Sud; * deux réunions du GCI de l’UE au titre de l’ALE UE-Singapour + une réunion commune des GCI de l’UE et de Singapour; * deux réunions du GCI de l’UE au titre de l’ALE UE-Vietnam + une réunion commune des GCI de l’UE et du Vietnam; |

**Relations avec les organisations internationales**

La coopération avec d’autres organisations internationales, telles que l’ONU, l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), l’Organisation internationale pour les migrations, etc., sera renforcée. Un plan d’action commun entre le CESE et l’OIT sera défini au début du présent mandat.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Négociations en cours** pour une zone de libre-échange approfondi et complet (DCFTA) entre l’UE et le **Maroc** (depuis le 1er mars 2013). [↑](#footnote-ref-1)
2. **Négociations en cours** pour une DCFTA entre l’UE et la **Tunisie** (depuis le 13 octobre 2015). [↑](#footnote-ref-2)
3. Directives de négociation pour une DCFTA entre l’UE et la **Jordanie** adoptées en 2011 (**les négociations** **n’ont pas encore commencé**). [↑](#footnote-ref-3)
4. Protocole d’accord. [↑](#footnote-ref-4)
5. Conseils économiques et sociaux. [↑](#footnote-ref-5)